

Les traditions relatives à la manne dans Exode, XVI

Parmi les récits de l'Exode, le récit du don de la manne a retenu fort peu jusqu'à présent l'attention des exégètes catholiques. On le conçoit sans peine. Le récit offre de notables difficultés. Il paraît nous mettre en présence d'un miracle difficile à comprendre, sinon à expliquer. Il est conservé dans une section de l'Exode dont les origines littéraires semblent défier les efforts d'analyse critique. Il suffit d'ouvrir par exemple les ouvrages de Holzinger, Eerdmans, Rudolph, Winnett, Simpson¹, pour se rendre compte de l'embarras des auteurs. Même la répartition entre diverses sources que la synopse d'Otto Eissfeldt nous propose, n'a pas recueilli l'adhésion unanime des exégètes².

Serons-nous taxé de téméraire si nous essayons d'éclaircir à notre tour une narration qui paraît singulièrement compliquée et enrichie

¹ H. HOLZINGER, *Einleitung in den Hexateuch*, Leipzig, 1893. B. D. EERDMANS, *Alttestamentliche Studien*. III. *Das Buch Exodus*, Giessen, 1910. G. VON RAD, *Die Priesterschrift im Hexateuch, literarisch untersucht und theologisch gewertet*, dans *Beiträge zur Wissenschaft vom Alten und Neuen Testament*, sér. IV, fasc. 13, Stuttgart, 1934. W. RUDOLPH, *Der «Elohist» von Exodus bis Josua*, dans *Beihefte zur Zeitschrift für die alttestamentliche Wissenschaft*, t. LXVIII, Berlin, 1938. M. NOTH, *Ueberlieferungsgeschichte des Pentateuch*, Stuttgart, 1948. C. A. SIMPSON, *The Early Traditions of Israel. A Critical Analysis of the Predeuteronomic Narrative of the Hexateuch*, Oxford, 1948. F. V. WINNETT, *The Mosaic Tradition*, Toronto, 1949. O. EISSFELDT, *Geschichtsschreibung im Alten Israel. Ein kritischer Bericht über die neueste Literatur dazu*, Berlin, 1948. G. HÖLSCHER, *Geschichtsschreibung in Israel. Untersuchungen zum Jahvisten und Elohisten*, dans *Skrifter utgivna av Kungl. Humanistiska Vetenskapssamfundet i Lund*, t. L, Lund, 1952. E. GALBIATI, *La struttura letteraria dell'Esodo*, Rome, 1955.

Un astérisque apposé au chiffre d'un verset indique que le texte en question n'est pas d'une seule venue et main littéraires.

² O. EISSFELDT, *Hexateuchsynopse. Die Erzählung der fünf Bücher Mose und des Buches Josua mit dem Anfange des Richterbuches in ihre vier Quellen zerlegt*, Leipzig, 1922.

d'éléments postérieurs que l'on a qualifiés de midrashiques³ ou homilétiques, qualifications qui nous paraîtront pouvoir être retenues.

Reconnaissons au préalable que les traditions postérieures ont vu dans la manne un pain miraculeux descendu du ciel. Ces traditions acceptent la croyance sans la discuter mais aussi, semble-t-il, sans se préoccuper de l'inculquer formellement comme donnée historique. Elles s'y appuient pour formuler et développer des considérations pieuses ou elles s'y rattachent par voie d'exégèse allégorisante⁴.

Remarquons d'ailleurs qu'au sujet de la nourriture des Hébreux dans le désert les données de l'Hexateuque manquent d'homogénéité. Tel passage, Ex., XII, 37-38, suppose que le peuple d'Israël amena ses troupeaux dans le désert. Quant à *Num.*, XXI, 5, ce texte paraît même ignorer que Jahvé concéda à son peuple une nourriture spéciale, miraculeuse, au cours de la traversée du désert. Le passage implique, en effet, que la nourriture du peuple au désert fut maigre et médiocre.

Mais laissons de côté les divergences de la tradition qui augmentent notre incertitude touchant la nature vraie de l'alimentation d'Israël au désert. Abordons directement l'analyse du chapitre XVI, c'est-à-dire du texte le plus étendu et le plus détaillé que l'écriture ait conservé sur la manne.

Une première section se détache sans trop de difficultés aussitôt que l'on analyse le chapitre en question. Elle débute au verset 16 et se clôt au verset 30⁵. Elle se distingue par la seule présence de Moïse et par une accumulation de prodiges: la manne ne tombe pas le jour du sabbat (v. 22); les jours où elle tombe, personne ne peut en recueillir plus qu'une ration quotidienne (v. 20); la manne mise en réserve pour le lendemain se gâte sauf celle recueillie la veille du sabbat (v. 22). Tous ces prodiges surviennent pour inculquer au peuple élu quelques vertus primordiales: la confiance en la Providence, le

³ L'expression a été employée par BR. VAWTER, à nous tabler sur un article paru dans quelques hebdomadaires catholiques aux États-Unis. Pour une vue catholique sur les origines de l'Hexateuque lire A. VAN HOONACKER, *De compositione litteraria et de origine mosaica Hexateuchi. Disquisitio historico-critica*, Bruxelles, 1949.

⁴ Cf. *Deut.*, VIII, 3; *Ps.* LXXVIII, 24-25; *CV.*, 40; *Sap.*, XVI, 20, 23, 25-26; *Joh.*, VI, 31-32; *I Cor.*, X, 3.

⁵ L'appartenance du verset 32 à cette section est plus que douteuse. La même formule d'introduction apparaît aux vv. 16* et 32. Peut-être les versets 16a et 32 ont-ils été ajoutés au moment où la section 16*-20, 22-30 fut combinée avec la narration de base.

sens social assurant une juste distribution des biens de consommation, le respect du jour du Seigneur.

Si par endroits la suite des idées et des affirmations n'est pas aussi parfaite que nous le souhaiterions dans un devoir de style, la péricope présente cependant assez d'unité de composition pour que nous ne soyions pas tenté de la disséquer. A l'intérieur de la péricope, seuls les versets 21 et 31 apparaissent comme des corps étrangers. Nous verrons plus loin qu'ils se rattachent à une trame narrative distincte. Elle fut en partie disloquée à la suite de l'insertion de 16*-20 + 22-30⁶. Quant aux versets 33-34, ils constituent une addition à un double titre: d'abord ils sont un doublet par rapport au verset 32, ensuite ils introduisent sur le scène Aaron à côté de Moïse. Pour cette dernière raison il peut s'agir d'une addition du glossateur de style sacerdotal qui, on le sait, introduit dans les récits de l'Exode le frère de Moïse chaque fois qu'il en trouve l'occasion. Le verset suivant, 35, est un sommaire récapitulatif les événements⁷. Pareils textes ne sont pas rares dans l'Exode. Ils sont en général regardés comme des additions rédactionnelles. Enfin personne ne met en doute le caractère de glose savante, de note explicative, qui revient au verset 36.

* * *

Nous avons conclu provisoirement que les versets 21 et 31⁸ se rattachent selon toute vraisemblance à une trame narrative distincte. Pouvons-nous en retrouver les traces dans la première section du chapitre, à savoir dans les versets 1-15?

Négligeons le verset 1. Son caractère composite est reconnu de la plupart des auteurs. D'ailleurs il n'est pas d'une importance capitale pour la solution du problème. Mettons également de côté le verset 8, qui nous paraît avoir le caractère d'une glose. En effet, il répète en partie le verset 7, et il explique à sa manière en quoi consistera la manifestation de la gloire dont il vient d'être question. Les versets 4-5 possèdent, eux aussi, le caractère d'une addition rédactionnelle: ils anticipent les prescriptions de la péricope 16*-20 + 22-30, tout en les colorant d'une réflexion deutéronomique. Ils auront été introduits quand l'auteur de la rédaction définitive a ajouté la péricope susdite à un récit plus primitif. Dès lors il nous reste à considérer les versets

⁶ L'appartenance du verset 32 est difficile à préciser. Le fait qu'il suppose la conservation de la manne, l'oppose à 19-21. D'autre part l'incipit se retrouve au verset 16*. D'où l'hypothèse suivant laquelle 16* et 32 sont des additions. Cf. la note précédente.

⁷ Quelques-uns rattachent toutefois le verset 35a à la narration que nous appelons fondamentale.

⁸ Ainsi que peut-être le verset 35a. Cf. la note précédente.

2-3, 6-7, 9-15, et à nous demander si nous pouvons y retrouver la narration à laquelle 21 et 31 se rattachent⁹.

De fait, les versets cités sont loin de constituer une unité. Nous sommes porté à y voir l'amalgame de deux traditions, sinon de deux couches littéraires distinctes.

Un premier récit que nous pouvons désigner comme MA (= Moïse et Aaron), met en action les deux chefs de la nation. Il ne fait mention que d'une apparition de Jahvé. Nous rapportons à ce premier morceau les vv. 2, 3c, 6-7, 9-10.

Un deuxième récit ne connaît d'autre chef que Moïse. Lui seul intervient auprès de Jahvé pour le salut de son peuple. La péripécie débute par les murmures des fils d'Israël au verset 3ab, où on lira le pronom au singulier. Elle continue par la réponse de Dieu à Moïse et par l'énoncé de deux miracles: celui de la venue des cailles et celui du don de la manne: vv. 11-15, auxquels se rattachent sans difficulté les versets 21 et 31¹⁰. Rien dans le récit n'indique que la manne est conçue comme un pain tombé du ciel. Au contraire, l'auteur paraît songer, tout comme pour la venue des cailles, à une nourriture présente dans le désert mais sur laquelle Jahvé dut appeler l'attention de son peuple et qu'il contribua à rendre plus abondante que de coutume.

* * *

Récapitulons: si nous avons bien discerné les fils des diverses narrations, nous sommes en présence de trois traditions, sinon de trois récits plus ou moins bien conservés, et d'un certain nombre de ligatures et de gloses. Nous distinguerons donc:

en premier lieu, un récit relatant les prodiges de la venue des cailles et du don de la manne, récit comprenant les vv. 3ab, 11-15, 21, 31, 35b (?). Moïse seul y joue un rôle et le caractère miraculeux des interventions divines en faveur du peuple n'est guère souligné;

en deuxième lieu, un récit rapportant l'apparition de la gloire de Jahvé. Ce récit est mal conservé. Moïse et Aaron y figurent. On est tenté de le rattacher aux plus anciennes traditions sacerdotales. On lui attribuera les vv. 2, 3c, 6.7, 9-10;

en troisième lieu, un midrash homilétique sur la manne comprenant les vv. 16*-20, 22-30. Moïse apparaît seul dans le récit. Le caractère miraculeux de la manne est fortement mis en relief. Kuenen groupait les versets 4-5, 22-30 + les additions 32-34, et les attribuait à P. Mais l'absence d'Aaron dans 16*-20, 22-30 ne suggère pas la présence de la tradition sacerdotale classique. Celle-ci émerge plutôt aux versets 33-34;

⁹ Et peut-être 35a. Toutefois la mention des quarante ans indiquerait plutôt, selon d'aucuns, une addition de style deutéronomique.

¹⁰ Et peut-être 35a. Cf. la note précédente.

en quatrième lieu, quelques ligatures: le verset 8 combine les deux premiers récits, tandis que les vv. 4-5, —ainsi que l'avait déjà discerné Kuenen—, servent à introduire l'homélie sur la manne¹¹;
en cinquième lieu, quelques gloses rédactionnelles 32 et 33-34 (d'origine sacerdotale, aaronide) et 35 (sommaire);
enfin, une glose manifestement explicative, le v. 36.
 Nous aboutissons donc au tableau suivant:

Récit M	Liga- ture	Récit MA	Liga- ture	Midrash M	Additions rédactionn.	Glose explic.
3ab	8	2 3c(?) 6-7 9-10	4-5			
11-15 16b(?) 21			16a(?)	16a(?), 17-20 22-30		
31					32 33-34	
35b(?)					35a, 35b(?)	36

Et voici le texte des trois traditions principales. Les additions ou gloses sont imprimées en italiques:

1. Et ils décampèrent d'Elim et *toute la communauté des enfants d'Israël* vint au désert de Sin, —*qui est entre Elim et le Sinäi*—, le *quinzième jour du second mois depuis leur sortie du pays d'Égypte*.
2. Et toute la communauté des enfants d'Israël murmura contre Moïse et Aaron dans le désert.
3. Et les enfants d'Israël *leur* dirent:
 Que ne sommes-nous morts de la main de Yahvé au pays d'Égypte, quand nous étions assis devant les

¹¹ Cf. A. KUENEN, *Historisch-critisch onderzoek naar het ontstaan en de verzameling van de Boeken des Ouden Verbonds*, t. I, Leyde, 1885.

marmittées de viande et mangions du pain à satiété.

Vraiment vous nous avez fait sortir vers ce désert pour faire mourir toute cette assemblée.

4. Et Yahvé dit à Moïse : Voici je vous ferai pleuvoir des cieus du pain, et le peuple sortira, et ils en recueilleront au jour le jour une ration journalière, afin de l'éprouver s'il marche, ou non, dans ma voie.

5. Et il se fera le sixième jour, lorsqu'ils apprêteront ce qu'ils auront recueilli, ce sera le double de ce qu'ils recueilleront au jour le jour.

6.—Et Moïse et Aaron dirent à tous les enfants d'Israël : Le soir vous saurez que c'est Jahvé qui vous a fait sortir du pays d'Égypte,

7. et, au matin ¹² vous verrez la gloire de Yahvé, s'il a écouté vos murmures, ceux contre Yahvé. Nous, que sommes-nous pour que vous murmuriez contre nous?

8. Et Moïse dit : *En ce que Yahvé vous donnera ce soir de*

¹² Au verset 5, d'aucuns proposent de supprimer la mention de «au matin». Cf. G. VON RAD, *Die Priesterschrift*, p. 54.

la viande à manger et, au matin, du pain à satiété, quand Yahvé écouterait vos murmures que vous murmurerez contre lui. Et nous, que sommes-nous? Ce n'est pas contre nous que vous murmurez, mais contre Yahvé.

9. Et Moïse dit à Aaron : Dis à toute la communauté des enfants d'Israël : Approchez-vous de la face de Yahvé, car il a entendu vos murmures.
10. Et il arriva, pendant qu'Aaron adressait la parole à toute la communauté des enfants d'Israël, qu'ils tournèrent les regards vers le désert, et voici la gloire de Jahvé apparut en forme de nuée.
11. Et Yahvé adressa la parole à Moïse en ces termes :
12. J'ai entendu les murmures des enfants d'Israël. Adresse-leur la parole en ces termes : Entre les deux soirs vous mangerez de la viande et, au matin, vous vous rassasiez de pain, et vous saurez que je suis Yahvé votre Dieu.
13. Et il arriva le soir que les caillles montèrent et couvrirent le camp et, au ma-

tin, une couche de rosée était autour du camp.

14. Et la couche de rosée monta, et voici, sur la surface du désert quelque chose de menu et de grenu, de menu comme le givre sur la terre.
15. Et les enfants d'Israël le virent, et ils se dirent l'un l'autre: Qu'est-ce cela? car ils ne savaient pas ce que cela était.

Et Moïse leur dit: Cela, c'est le pain que Yahvé vous donne comme nourriture.

- 16a.

 Recueillez-en chacun selon ses besoins
 d'après le nombre des membres de votre famille.
- 16b. Chacun prendra pour ceux qui partagent sa tente.

16a. *Ceci est la parole qu'enjoint Yahvé:*

 un gomor par tête

17. Les enfants d'Israël firent ainsi, et ils en recueillirent les uns beaucoup, les autres peu.
18. Et lorsqu'ils mesurèrent au gomor, celui qui en avait pris beaucoup, n'avait pas d'excédent, et celui qui en avait pris peu ne manquait de rien. Chacun avait recueilli selon ses besoins.

21. Et ils en recueillirent chaque matin chacun selon ses besoins. Mais quand le soleil devenait ardent, elle fondait.
19. Et Moïse leur dit : Que personne n'en réserve pour demain !
20. Et des hommes n'écoutèrent pas Moïse, et ils en mirent en réserve pour le lendemain, mais les vers s'y mirent et une puanteur s'en dégagait, et Moïse s'irrita contre eux.
22. Mais le sixième jour il arriva qu'ils recueillirent une double ration de pain, deux gomors par personne, et tous les chefs de la communauté vinrent et informèrent Moïse.
23. Et il leur dit : Ceci est la parole que vous adresse Yahvé : Demain est un jour de repos, un saint sabbat pour Yahvé. Mettez au four ce que vous voulez cuire, faites bouillir ce que vous voulez faire bouillir. Tout le surplus mettez-le en réserve pour vous, pour demain.
24. Et ils le mirent en réserve pour le lendemain, selon l'ordre de Moïse, et il ne s'en dégagait pas

- de puanteur, et les vers ne s'y trouverent pas.
25. Et Moïse dit: Mangez-le aujourd'hui, car ce jour est un sabbat pour Yahvé. Aujourd'hui vous n'en trouveriez pas dans la campagne.
26. Six jours vous en recueillerez, mais le septième jour, le sabbat, il n'y en aura point.
27. Et il se fit que le septième jour des gens sortirent du peuple pour en recueillir, et ils n'en trouvèrent pas.
28. Et Yahvé dit à Moïse: Jusques à quand refuserez-vous d'observer mes commandements et mes lois?
29. Voyez, Yahvé vous a donné le sabbat, et c'est pourquoi il vous donne le sixième jour du pain pour deux jours. Demeurez chacun là où vous êtes. Que personne ne quitte son endroit le septième jour.
30. Et le peuple se reposa donc le septième jour.
31. Et la maison d'Israël donna le nom de manne à cette substance, et elle était comme la graine de coriandre blanche, et son goût comme celui d'une galette au miel.

35 b. Ils mangèrent de la manne, jusqu'à leur arrivée aux confins de la terre de Canaan.

32. *Ceci est la chose qu'enjoint Yahvé: Remplissez-en un gomor pour le conserver pour vos générations, afin qu'elles voient le pain que je vous ai fait manger dans le désert, quand je vous fis sortir du pays d'Égypte.*
33. *Et Moïse dit à Aaron: Prends une urne, mets-y un plein de gomor de manne et dépose-la en présence de Yahvé afin de la conserver pour vos générations.*
34. *Et comme Yahvé l'avait ordonné à Moïse, Aaron le déposa devant le témoignage pour le conserver.*
-
35. *Les enfants d'Israël mangèrent la manne quarante ans durant, jusqu'à leur arrivée en pays habité:*
36. *Le gomor vaut un dixième d'épha.*

Les conclusions auxquelles nous avons abouti, s'écartent notablement de celles de G. von Rad dans l'ouvrage où cet auteur propose de distinguer deux couches ou traditions sacerdotales à travers tout l'Hexateuque¹³. En ce qui concerne plus particulièrement le chapitre XVI de l'Exode, von Rad nous invite à y discerner un récit jahvéiste et puis, pour le moins, les deux traditions sacerdotales dont il s'est fait le champion. La trame jahvéiste n'est pas étudiée en détail. Aussi bien n'est-il pas toujours facile de déterminer à quelle source littéraire von Rad rattache tel ou tel verset. Par exemple l'auteur ne s'explique pas au sujet de l'appartenance du verset 13a. Pour d'autres passages il estime que nous sommes en présence d'une combinaison JP. Ce serait notamment le cas des vv. 14, 16, 31, mais nous n'apprenons guère comment il convient d'assigner aux deux documents les divers éléments qui composent ces quelques passages.

Voici donc, dans la mesure où nous avons correctement saisi la pensée de von Rad, comment les diverses stratifications se présenteraient :

Document J	P ¹	P ²	P ³	Additions
	2-3			
4-5	6, 7b 8ab α	7a 8b β 9-12		
13b	13a			
14*				
15				
16*				
			16*	
21			17-20	
27-30			22-26	
31*			31*	32-34
35a				
				35b
				36

A cette reconstruction des traditions multiples qui ont fait le chapitre XVI de l'Exode, s'opposent, ce nous semble, plusieurs difficultés. D'abord les versets 4-5, — ainsi que déjà B. D. Eerdmans l'a reconnu¹⁴ —, ne se rattachent pas à un document JE. Eerdmans pro-

¹³ G. VON RAD, *Die Priesterschrift*, pp. 52-57.

¹⁴ B. D. EERDMANS, *Das Buch Exodus*, p. 50.

posait de les expliquer à la manière de *Exod.*, XI, 1-3, c'est-à-dire comme une addition savante, introduite en l'occurrence pour préparer —ainsi que nous l'avons noté plus haut— la section d'allure sacerdotales 16-30. Puis ne serait-il pas surprenant que le prétendu récit de P², orienté tout entier vers la théophanie, passe brusquement à l'annonce des deux nourritures prodigieuses, rédigée dans un style distinct? En outre, la répartition des versets 7-8 entre les deux trames littéraires dites sacerdotales ne donne guère satisfaction. Le parallélisme de 7b et 8b plaide plutôt pour l'insertion du texte compris entre les deux énoncés parallèles par manière de glose, appelée à servir de ligature. Enfin, d'accord avec plusieurs auteurs, nous estimons que les versets 27-30 s'harmonisent beaucoup mieux avec la grande amplification sacerdotale: 16^a-20, 22-30, qu'avec les éléments qui reviennent au récit jahvéiste.

S'il convient de faire quelque concession aux vues de G. von Rad, il est loisible d'attribuer à J une partie du verset 16 et peut-être également une fraction du verset 35. Nous inclinierions toutefois à retenir le verset 35b plutôt que 35a, auquel von Rad accorde ses préférences.

* * *

Autant notre manière de voir se distance de celle de G. von Rad, autant elle se rapproche des conclusions de W. Rudolph¹⁵, toutefois sans qu'elle recoupe entièrement les vues de cet auteur, auquel revient le mérite, ainsi que l'on sait, d'avoir réagi avec succès contre la théorie critique classique, la wellhausénienne, touchant les origines littéraires de l'Hexateuque¹⁶.

W. Rudolph, d'accord sur ce point avec A. Kuenen, B. D. Eerdmans, A. Jülcher estime qu'il faut sauvegarder l'unité foncière du chapitre XVI en y discernant un récit fondamental que de nombreuses amplifications d'inspiration sacerdotale sont venues compléter. La narration de base, —contrairement à l'opinion de Kuenen, elle ne serait pas sacerdotale,— comprendrait les versets suivants: 1a, 2*, 3-4a, 4ba, 13b-17, 21-31. A cette composition ancienne se seraient ajoutées au cours du temps les péripécies suivantes:

1/ une glose explicative savante, le verset 36, au sujet de laquelle personne ne soulève d'objection;

2/ le verset 35 qui transforme le miracle de la manne en un prodige permanent qui aurait duré tout le temps de la marche à travers le désert alors que, d'après les plus anciennes traditions, le don de la

¹⁵ W. RUDOLPH, *Der Elohist*, pp. 34-36.

¹⁶ Voir J. COPPENS, *Histoire critique des Livres de l'Ancien Testament*, 3.^e édit. revue et augmentée, Bruges, 1942.

manne n'eut lieu qu'une seule fois. Sans doute, des données postérieures présentent la manne comme un pain quotidien: *Num.*, XI, 6b-9; *Deut.*, VIII, 2-3; *Jos.*, V, 12. Mais ces quelques passages n'auraient pas valeur de témoignages indépendants. Ils dépendraient tous d'*Exod.*, XVI 35 et ne feraient que répéter l'affirmation de l'amplificateur sacerdotal;

3/ les versets 32-34 dont le caractère secondaire résulte de l'allusion au tabernacle et à l'arche, deux objets cultuels qui ne furent fabriqués qu'après les événements du Sinaï. Si l'on fait observer à juste titre que seul le verset 34 paraît mentionner explicitement l'arche, il subsiste que la conservation de la manne que les versets mentionnés prescrivent, ne concorde pas avec ce que les versets précédents affirment touchant sa corruptibilité;

4/ enfin toute la série de versets dont le contenu tend à renforcer le caractère prodigieux du don de la manne. Il s'agit, nous le savons déjà des vv. 22-30, 16*-20 (en raison de leur affinité avec le v. 24 et 18.

Jusqu'ici nous pouvons souscrire, à quelques détails près, aux conclusions du professeur de Munster-en-Westphalie. En revanche, nous regrettons devoir nous séparer de lui dans son appréciation des versets 6-13a.

D'après notre collègue, la narration primordiale se contentait de rapporter le don de la manne. La mention de l'arrivée inopinée des cailles y aurait été introduite sur la base du récit de *Num.*, XI, et nous devrions rendre le rédacteur et amplificateur sacerdotal responsable de la juxtaposition des deux nourritures prodigieuses accordées à Israël. Toutefois la section 6-13a ne serait pas à lui attribuer entièrement. Selon notre auteur, seuls les versets 9-12 lui reviendraient. Le reste, c'est-à-dire 6-8, 13a, dériveraient d'un rédacteur plus ancien qu'il ne conviendrait pas — si nous comprenons bien notre auteur — de rattacher à la tradition sacerdotale.

Avouons avoir cherché en vain des arguments qui justifient le groupement des versets 6-13a ou, à fortiori, qui imposent leur répartition entre les deux sections auxquelles s'arrête notre auteur. De quel droit refuser à la plus ancienne tradition, la tradition prophétique, la mention de la venue des cailles, alors que cette même tradition en *Num.*, XI, 4 et 20, se réfère manifestement à une mention de ce prodige faite antérieurement au cours de l'histoire de l'exode? Et puis, au lieu de vouloir découvrir en 6-13a deux récits parallèles dont les auteurs nous échappent, il est bien plus indiqué d'y découvrir, comme nous l'avons fait, à côté du récit fondamental se rapportant au don de la manne et à la venue des cailles, un récit secondaire centré uniquement autour de l'apparition de la gloire de Jahvé. Il s'agirait, on le devine, d'un fragment de tradition d'inspiration sacerdotale. Le

rédacteur qui l'a inséré, l'aura harmonisé avec le reste de la narration moyennant l'insertion du verset 8, glose-ligature sur laquelle un grand nombre d'exégètes sont d'accord¹⁷.

Une fois éliminés les versets 4-5, anticipation de la section sacerdotale 16*-20, 22-30¹⁸, et les versets 6-7 (8) 9-10, récit de la théophanie, la narration fondamentale et primordiale, antérieure à toutes les amplifications de style ou d'inspiration sacerdotale et aux quelques gloses d'allure deutéronomique, se dégage suffisamment. Elle comprendrait donc les versets 3*, 11-15, 16*, 21, 31 et 35b (?).

* * *

Ayant justifié, espérons-le, une nouvelle et meilleure analyse critique du chapitre XVI de l'Exode, il conviendrait encore de rechercher dans quelle mesure les sections distinguées par nous se rattachent aux sources classiques de l'Hexateuque. A cette tâche nous préférons pour l'instant renoncer. Avant de pouvoir l'entreprendre, nous devrions avoir terminé l'étude critique de toutes les sections narratives du deuxième livre de Moïse. Nous nous contenterons par conséquent de formuler des conclusions provisoires :

1/ le récit dit fondamental paraît se rattacher à ce que l'on appelle la tradition prophétique touchant le passé d'Israël et, en particulier, touchant les événements de l'Exode;

2/ les additions faites à ce récit s'apparentent aux données que l'on considère communément comme sacerdotales. Elles ne paraissent pas devoir s'interpréter comme les fragments d'une seule oeuvre littéraire,

¹⁷ Les vues de G. HÖLSCHER (*op. cit.*, pp. 308-309) qui divise le chapitre XVI entre P et l'Élohiste sont peu convaincantes. Il reconstruit une narration sacerdotale comme suit : 9-13a (ce qui ne représente même pas la ou les traditions sacerdotales reconstituées par G. VON RAD) et il y rattache même 21, 31, 35a. Remarquons en passant que l'auteur ne donne pas un aperçu complet sur les divisions qu'il suggère.

¹⁸ Plusieurs auteurs proposent également de retrancher de la section 16*-20, 22-30 les versets 27, 28, 29. B. D. EERDMANS lui-même (*op. cit.*, pp. 50-51) reconnaît à ces versets quelques particularités : la portion double recueillie le vendredi est autrement appelée au verset 29 qu'au verset 22, et la plainte de Moïse, au verset 28, se comprend difficilement. A la rigueur, on pourrait interpréter le verset 28 comme une glose deutéronomique. Mais comment rapporter au Jahvéiste — ainsi que le prétendent par exemple C. A. SIMPSON (*op. cit.*, p. 189) et, du moins pour le seul verset 29, M. NOTH (*op. cit.*, p. 32) —, des versets qui paraissent inculquer une pratique observée et imposée pour le sabbat seulement aux temps postexiliques? Aussi B. D. Eerdmans maintenait-il l'unité de la section. Disons pour le moins que toute la section dérive d'une même école et qu'on y reconnaît plusieurs caractéristiques de la tradition sacerdotale. Pour l'opinion de M. NOTH, lire aussi *Das zweite Buch Mose. Exodus*, dans *Das Alte Testament Deutsch*, Göttingen, 1959.

mais plutôt comme le produit de diverses et successives amplifications savantes ou piétistes. Elles relèvent dès lors plutôt du genre littéraire des scolies et des commentaires midrashiques. Cela vaut en particulier de la section 16*-20, 22-30. En revanche, le petit récit intitulé MA (Moïse-Aaron) et les additions 33-34 paraissent se rattacher à d'autres morceaux de l'Hexateuque, également d'inspiration sacerdotale, qui mettent de même en scène les deux chefs de la communauté israélite du désert. Par conséquent, les vv. 6-7, 9-10, 33-34, pourraient plus facilement être attribués à un même amplificateur, responsable de la plupart des sections MA ¹⁹;

3/ l'analyse d'une péricope de l'Exode, tel le chapitre XVI, est favorable à l'hypothèse de l'existence d'un récit fondamental augmenté progressivement d'amplifications, de commentaires, de scolies, de gloses, ainsi qu'aux théories qui, pour expliquer les origines littéraires de l'Hexateuque, préfèrent le recours à des traditions, restées extrêmement fluides et vivantes, au recours à des documents écrits fixés *ne varietur*;

4/ au cours de la genèse progressive du chapitre XVI, l'insertion du récit de l'apparition de la gloire de Yahvé semble avoir eu comme but de préparer la réponse de Moïse au peuple. Le chef de la nation devait entrer en relation avec Yahvé et recevoir de lui la communication de ses desseins, avant de pouvoir s'adresser aux rebelles et réussir à les calmer;

5/ dans la rédaction actuelle, on ressent vivement l'incohérence introduite dans le récit par le Rédacteur, sans doute le Rédacteur définitif, qui intercala dans le texte les versets 4-5 pour amorcer la grande amplification sacerdotale 16*-20, 22-30;

6/ les rares additions deutéronomiques que l'on prétend découvrir dans le texte, c'est à savoir 4b, 28, 35a, se greffent partout sur des sections d'allure ou d'inspiration sacerdotale. N'est-ce pas un indice, à côté de plusieurs autres recueillis ailleurs, du fait que la recension deutéronomique est postérieure au gros de l'oeuvre sacerdotale? Van Hoonacker était de cet avis, et son opinion mérite toujours qu'on lui prête grande attention ²⁰.

¹⁹ Signalons à simple titre documentaire que F. V. WINNETT (*op. cit.*, p. 189) est parti lui aussi à la recherche d'un récit fondamental qu'il regarde comme la vraie tradition mosaïque. Il retient 1*, 2*, 3, 4, 13b, 14, 15, 21, 31. C'est en partie notre récit fondamental, mais augmenté de 3-4 qui ne paraissent pas s'y rapporter, ainsi que nous l'avons vu, et diminué de 11-13a, parce que l'auteur cité reconstruit un récit où seul le don de la manne était mentionné. La venue des caillies est reportée à plus tard, au seul récit de *Num.*, XI.

²⁰ Voir J. COPPENS, *Le Chanoine Albin Van Hoonacker. Son enseignement, son oeuvre et sa méthode exégétiques*, Paris-Bruges, 1935. A VAN

7/ la préoccupation théologique des amplifications sacerdotales est claire : elles visent à introduire l'intervention de la gloire de Jahvé et à inculquer, sur la base de détails prodigieux, l'obligation du repos sabbatique et la pratique de quelques vertus religieuses et sociales de la plus belle inspiration. Quant aux gloses deutéronomiques, elles paraissent introduire dans le récit l'idée d'un Dieu qui met à l'épreuve son peuple, alors que dans la tradition primitive c'est plutôt le peuple qui met à l'épreuve la puissance de son Dieu.

* * *

Nous ne nous flattons guère de l'espoir de gagner tous nos collègues aux vues que nous venons de proposer. Puissent-elles au moins contribuer à éclaircir le problème ! Puissent-elles aussi contribuer à montrer le caractère composite et disparate des données scripturaires sur le miracle de la manne ! Il n'est pas exclu que la plus ancienne tradition ait parlé de la manne comme d'un prodige survenu une seule fois. Pour le moins, il est clair que cette tradition ignorait tous les prodiges extraordinaires que l'amplification sacerdotale a introduits dans le texte. Cette accumulation de miracles apparaît dans une section qui, du point de vue des genres littéraires, se présente plutôt comme une homélie ou comme un commentaire midrashique, sans prétention à un caractère strictement historique. En toute hypothèse, la présence de traditions aussi divergentes sur la manne, traditions qui ne se recoupent pas, nous invite à frayer la voie à une interprétation nuancée des récits du miracle. Cette interprétation ne perdra pas de vue les genres littéraires des diverses sections ni le caractère largement compilatoire de l'ensemble. Elle éliminera de cette façon beaucoup de problèmes, jugés à juste titre insolubles, qui jadis ont épouvanté les exégètes croyants appelés à expliquer le vieux récit.

J. COPPENS

Université de Louvain.

HOONACKER, *De compositione litteraria et de origine mosaica Hexateuchi*, Bruges, Desclée de Brouwer, 1949.